

Recherches Archéologiques à Araq El-Emir: Fouilles de la porte monumentale¹

Par
J.M. Dentzer

Choix du site. L'Institut français d'Archéologie du Proche-Orient, sous la direction de M. Ernest Will, est engagé depuis 1975 dans l'étude du *Qasr el-Abd*, ensemble monumental le plus important du site d'Araq el-Emir.² Cette grande fouille doit être complétée par une étude d'ensemble du site et en particulier des installations très originales décrites par Flavius Josèphe (Ant. J., XII, 229 sq.). Un programme de prospection portant sur l'ensemble du site et s'appuyant sur un certain nombre de sondages et de fouilles limitées a été établi en collaboration très étroite avec le Département des Antiquités de Jordanie et devra être réalisé en commun avec les archéologues et le personnel de ce Service à partir de 1978. Je me dois de remercier ici le Dr. Adnan Hadidi, Directeur Général des Antiquités, pour son accueil et pour le soutien très efficace qu'il n'a cessé de nous apporter, ainsi que le Dr. Fawzi Zayadine, dont l'amitié est à l'origine de ce travail et qui doit continuer à prendre part à la direction et à l'exploitation scientifique de ces recherches. Il faut rappeler que le Département des Antiquités de Jordanie a pris généreusement en charge la main-d'œuvre nécessaire pour la campagne de trois semaines d'avril 1977 et les moyens mécaniques indispensables pour le déplacement d'un certain nombre de gros blocs.

Le premier objectif choisi a été la porte monumentale située à 150 m environ à l'Est-Nord/Est du *Qasr el-Abd*. Ce point peut représenter, en effet, une clef pour la compréhension du secteur dont le *Qasr* représente le centre et des relations qu'il entretient avec le reste du site. Ce

monument de dimensions limitées et relativement bien conservé devait, d'autre part, fournir des parallèles intéressants dans la technique de construction et le décor pour l'étude du *Qasr*, comme l'a confirmé déjà la première campagne de fouilles. On peut espérer également préciser, sur des bases stratigraphiques, la chronologie et les conditions d'implantation de cet ensemble monumental, lorsque les sondages auront atteint une profondeur et une extension suffisantes. La première campagne a permis de commencer le dégagement du monument et de réunir un certain nombre d'éléments pour sa restitution graphique, mais elle n'a atteint le niveau du seuil et les couches plus profondes (au maximum 0,50 m sous le seuil) que sur une surface très limitée.

Implantation de la Porte. (Pl. LXIII, 1). Cette porte qui s'ouvre vers la vallée dans une direction sensiblement Sud-Est est manifestement liée au dispositif de murs de soutènement et de digues qui limitent au Sud et à l'Est le secteur dans lequel est implanté le *Qasr* et qui renaient autour de lui un étang, mentionné par Josèphe. L'emplacement de la porte est déterminé par le point où le mur Est se rattache à la pente naturelle du terrain. Son orientation, sans rapport avec celle du *Qasr*, ni avec celle de la voie qui relie le *Qasr* au secteur des grottes, est imposée par celle de la chaussée rectiligne et presque horizontale sur une longueur d'une centaine de mètres environ qui suit, en contrebas, la section Est du mur de retenue. A l'extrémité Sud de ce tronçon, H.C. Butler place une deuxième porte monumentale

(Gate No.II) dont il pouvait reconnaître encore une partie du soubassement, à présent invisible, et à laquelle il attribue un certain nombre d'éléments de décor conservés dans les murets en pierres sèches voisins ou réemployés dans une ferme ancienne placée un peu plus bas sur la pente. Une partie de ces fragments est conservée. La chaussée, qui aboutit à la porte et qui suit extérieurement et toujours en contrebas, semble-t-il, toute la longueur du barrage, rejoint à l'Ouest la pente qui domine le site en un point où aboutissait, à l'époque de De Saulcy, un itinéraire provenant de la vallée du Jourdain. L'ensemble des relations du site avec les régions voisines devra être réexaminé au cours des prochaines campagnes. Il conviendra, en particulier, d'étudier la liaison entre la porte et l'enceinte dont un tronçon, orienté vers le nord-est, semble prolonger l'alignement de la façade alors que le tronçon qui bute contre l'extrémité sud-ouest du monument tourne à angle droit vers le sud-est, après un court tronçon rectiligne, et borde la chaussée qui aboutit à la porte.

Etude d'ensemble de la Porte. (Fig 1) Avant le début des fouilles, le monument se pré-

sentait pratiquement dans l'état où l'avait fait dessiner De Saulcy. La végétation s'est considérablement développée, en particulier depuis une plantation récente de citronniers immédiatement au nord-ouest de la porte. Un figuier implanté près du montant droit de la porte pénètre profondément dans l'épaisseur du pylône nord-est qui est menacé. Cette porte se présente comme un ensemble monumental constitué par deux pylônes presque carrés (3,26 x 3,35 m) flanquant une baie large de 3,70 m. Dans les faces des pylônes tournées vers le passage sont ménagées des feuillures destinées à recevoir les battants de la porte quand celle-ci est ouverte. De cette feuillure se détachent en façade deux piédroits de dimensions légèrement différentes. Le même dispositif se retrouve sur la face postérieure de la porte où le piédroit est un peu moins profond. Une différence sensible dans la technique de construction et aussi dans le matériau montre la volonté de donner plus d'éclat à la façade de l'édifice. Le calcaire utilisé en façade est dur et blanc; son apparence cristallisée fait penser à du marbre

(cf. $\xi\kappa$ λίθου λευκοῦ

Fl. Josèphe, Ant. J. XII, 230). En revan-

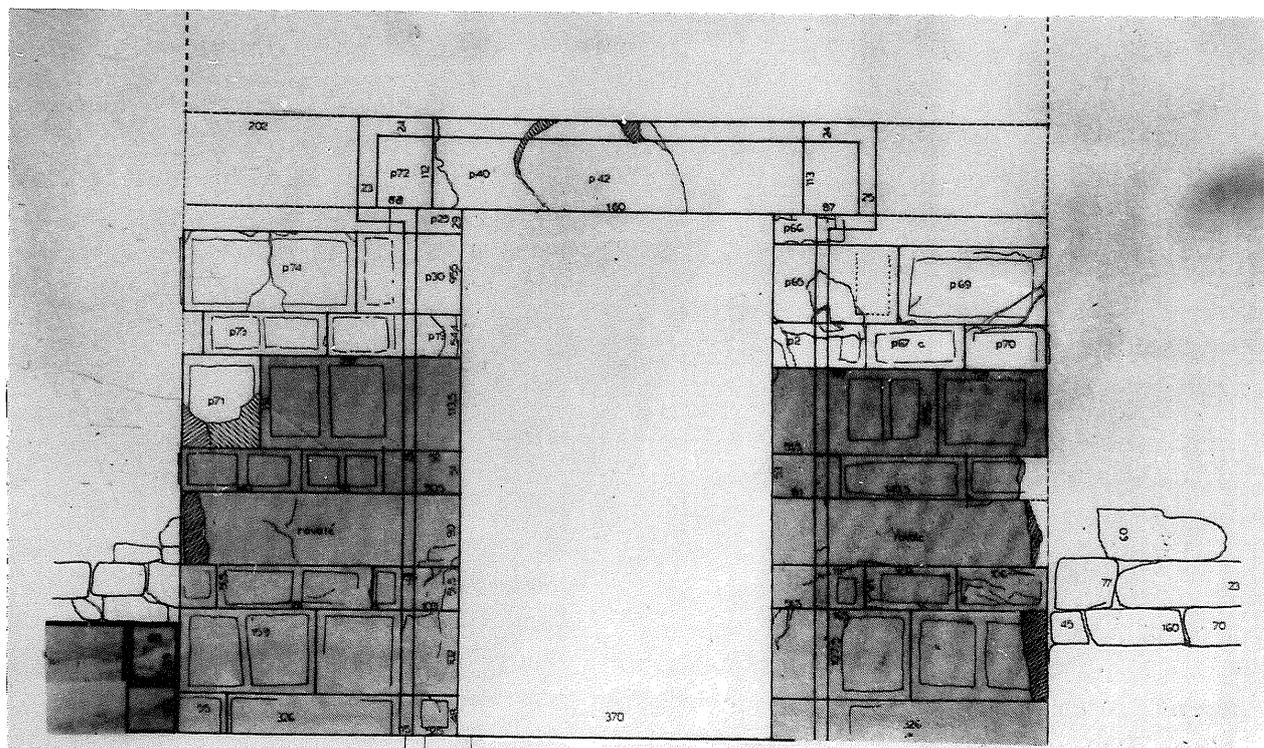


Fig. 1 – Elévation de la porte.

che, à l'intérieur de l'édifice, une partie des pierres semble d'une qualité différente, plus tendre (les arêtes sont facilement émoussées), plus grisâtre. Dans tout le monument, les blocs sont assemblés à joints vifs, mais ceux de la façade sont de dimensions plus considérables qui rappellent à une échelle moindre celles des blocs du *Qasr*. La disposition de chant d'une partie des blocs de façade, dont les plus longs ont près de 3,20 m de long, représente l'aspect le plus caractéristique de cette technique mégalithique. Cependant dans la porte monumentale, les assises hautes (d'environ 1 m) ainsi constituées alternent régulièrement avec des assises basses (de 0,50 m environ) formées en façade par des blocs placés sur leur lit de carrière et dont l'extrémité fait retour dans la baie de la porte. Cette disposition correspond à l'alternance de carreaux et de parpaings, classique dans l'architecture grecque. Dans les blocs étudiés jusqu'à présent, aucune trace d'éléments d'assemblage métallique n'a été trouvée. En revanche, comme au *Qasr*, des mortaises carrées (de 0,25 m de côté) groupées par deux étaient taillées dans le lit d'attente de certains blocs et recevaient des tenons, parfois conservés, réservés au lit de pose de l'assise supérieure. L'intérieur et la face postérieure du monument sont réalisés en blocs plus petits assemblés avec moins de soin. Sur la face postérieure de l'édifice, les piédroits de la porte ne sont pas soulignés par un bandeau comme sur la façade mais détachés par un ressaut du reste du mur. On n'y retrouve pas le dispositif monumental des blocs placés de chant.

Élévation. Avant fouille étaient visibles en façade 5 assises. Un sondage effectué près du piédroit gauche de la porte (Pl. LXIII, 2) et parvenu jusqu'à une semelle qui doit correspondre au seuil a permis de retrouver une assise supplémentaire basse (0,48 m) qui avait échappé à Butler. La hauteur totale conservée est donc de 4,54 m. Dans les assises 2 et 6 (numérotées de bas en haut à partir du niveau du

seuil (= niveau 0), les blocs de façade ont une profondeur qui correspond à l'épaisseur du piédroit alors qu'à l'assise 4 le bloc correspondant a été dédoublé en épaisseur par deux blocs superposés dont l'un pénètre dans l'épaisseur de la maçonnerie. La surface des blocs de la façade a été traitée d'une façon irrégulière. Certains blocs ont été soigneusement ravalés et dressés. D'autres conservent des bossages manifestement destinés à être ravalés comme le montrent les ciselures qui traversent le bossage de plusieurs blocs des assises supérieures conservées. Sur la face du pylône sud-ouest tournée vers le passage, on reconnaît un linteau, à présent brisé, reposant au niveau du lit d'attente de l'assise 3. Une porte haute d'environ 2 m et large d'environ 0,90 m s'ouvrait donc, semble-t-il, dans ce pylône. Le raccord entre les pylônes et le mur qui les prolonge devra être étudié après dégagement plus complet de la façade. On peut noter cependant que le dernier bloc en place à l'extrémité gauche de l'assise 5 semble présenter un bossage sur la face perpendiculaire à la façade alors que l'assise inférieure semble interrompue d'une façon irrégulière, ce qui laisserait à penser que le mur venait s'appuyer à ce niveau et montait à une hauteur de 2,91 m au-dessus du niveau du seuil.

Dans le passage de la porte à l'arrière des piédroits, une cavité de section carrée (d'environ 0,25 m de côté) a été ménagée dans les deux assises 4 et 3 à une hauteur de 1,90 m, aussi bien dans le pylône sud-ouest que dans le pylône nord-est. Elle servait à recevoir une poutre qui renforçait la fermeture de la porte. Sa profondeur était suffisante pour recevoir toute la longueur de cette poutre lorsque la porte était ouverte. Une autre cavité, toujours taillée avec la même technique dans la face externe de plusieurs blocs avant l'assemblage, se place dans le piédroit nord-est au sommet de l'assise 4. Il ne s'agit donc pas d'un remaniement tardif, mais sa fonction reste difficile à établir:

on ne trouve pas de cavité correspondante dans le piédroit sud-ouest.

Restitution des parties hautes. Un grand nombre de blocs trouvés dans et autour du monument peuvent être restitués à leur place grâce à la technique de construction particulière du monument et en particulier à l'alternance des assises et à leurs dimensions légèrement différentes dans les deux pylônes. La largeur des deux piédroits et des feuillures et les dimensions du bandeau qui encadre la baie sont différentes également. On peut ainsi compléter sans difficulté l'assise 6 du pylône sud-ouest et restituer sur chacun des pylônes deux assises courantes, l'une basse, l'autre haute. On peut se demander si d'autres assises du même type ont existé. Une telle hypothèse n'est imposée par aucun des blocs retrouvés jusqu'à présent et qui, fait remarquable, trouvent place exactement dans les assises que l'on vient d'évoquer. On a retrouvé d'autre part deux fragments du linteau (P 40 et 42) qui permettent de restituer avec les blocs P 29 et P 76 l'angle supérieur gauche du chambranle et le dispositif de fermeture. Une cavité cylindrique d'un diamètre de 0,14 m était taillée dans la feuillure du linteau destiné à arrêter la porte et dans le bloc voisin. Elle est à l'échelle d'une porte de 3,70 de largeur et de 6,34 de hauteur au minimum. Le retour à angle droit du bandeau sur le bloc P 29 permet de restituer un chambranle à crossettes dorique encadrant la baie.

Au-dessus de l'assise du linteau qui peut être complétée, on peut replacer encore quelques éléments, mais d'une façon plus conjecturale. C'est au-dessus du linteau qu'il faut situer une assise représentée par un bloc (P 81) qui conserve des mutules permettant de restituer immédiatement au-dessus une frise dorique. Un bloc (P 51, Pl. LXIV, 1) orné, de bas en haut, d'un astragale, d'un rang d'oves, d'un listel et d'un cavet décoré de palmettes alternant avec des fleurons appartient à la même corniche que le bloc d'extré-

mité dégradé par les intempéries, présenté par H.C. Butler.³ La face latérale du bloc de Butler s'évasant vers le haut force à le placer à l'extrémité gauche du monument. Cette corniche semble donc avoir couronné toute la largeur du monument et non pas seulement la largeur de la baie, au-dessus du linteau.

A la surface des deux pylônes ont été trouvées deux grandes plaques brisées en

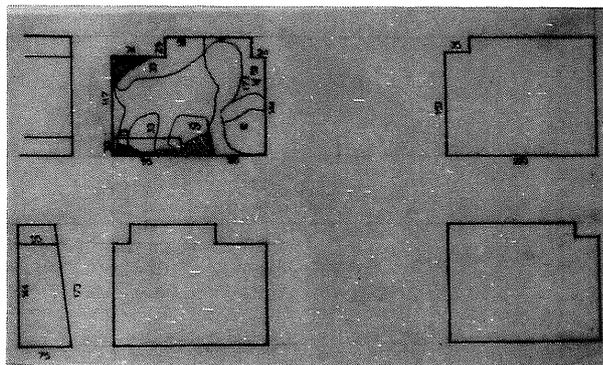


Fig. 2 – Bloc au lion.

plusieurs morceaux dont la surface autrefois ornée de reliefs a été gravement et sans doute intentionnellement dégradée. En réunissant les blocs P 77 et P 78 qui formaient un seul bloc, on devine la silhouette d'un fauve comparable à ceux du *Qasr*. La partie inférieure des pattes postérieures prenait place sur un bloc indépendant qui a pu être retrouvé (P 85). Le bossage que ce bloc présente sur sa face latérale gauche indique que le bloc était placé à l'extrémité sud de la facade. L'animal tourné vers le centre du monument, c'est-à-dire vers l'ouverture à protéger, levait une des pattes antérieures. Le bloc P 68, plus gravement dégradé encore, portait un relief analogue, vraisemblablement aussi un fauve.

Ces fauves prenaient place certainement dans les parties hautes du monument, au-dessus de tous les éléments présentés jusqu'ici. Dans l'état actuel des trouvailles, il n'est pas possible de décider si ces deux blocs s'ajoutant à d'autres, perdus, formaient une frise continue sur toute la largeur du monument ou si les

deux pylônes s'élevaient plus haut que la partie centrale de l'édifice formant ainsi deux tours, seules couronnées de fauves.

Un dernier bloc figuré (P 90, Pl. LXIV, 2) était orné d'un aigle de trois quarts, aux ailes éployées, retournant la tête vers la gauche. Trouvé à environ 6,70 m au sud-est de la façade, ce bloc est très semblable à celui que H.C. Butler attribue à la porte II⁴. Les dimensions cependant ne sont pas identiques et le nouveau bloc, plus gravement détérioré dans sa partie supérieure, ne présente pas la même cassure traversant l'aile droite de l'oiseau. La place et même l'appartenance de ce bloc au monument fouillé ne sont pas assurées.

Stratigraphie et histoire du monument.

Cette première campagne n'a rapporté que des données stratigraphiques limitées, l'essentiel des efforts ayant été consacré aux couches superficielles dans lesquelles étaient englobés les blocs tombés. La céramique, trouvée en très petite quantité, est en cours d'étude. On a pu observer déjà, sur l'ensemble de la surface fouillée, un remblaiement en deux couches de la porte après abandon du monument. Un sondage limité près du piédroit sud a fourni des indications plus intéressantes sur l'histoire du monument.⁵ Dans les deux couches de remblais déjà évoquées n'apparaît aucun sol alors que les couches situées plus bas conservent les traces de plusieurs phases d'occupation et d'utilisation qui devront être vérifiées dans les campagnes ultérieures. Ce sondage a permis de retrouver le dispositif du seuil dont le dernier élément est conservé sous la forme d'une semelle débordante portant la dernière assise du piédroit. Le bloc voisin a disparu, mais non sans laisser de trace dans la stratification. De l'implantation primitive de la porte on reconnaît peut-être encore les traces d'une tranchée de fondations, ainsi que le niveau du sol extérieur correspondant. Dans une phase ultérieure, un petit bloc portant une crapaudine de fer a été encastré dans la semelle entaillée à l'aplomb de la feuillure de la porte. Il suppose un remaniement de

la porte avec sans doute des battants plus petits car le diamètre de la cavité pour le gond est réduit à 3 cm. De plus, le gond se trouve ainsi écarté de l'angle de la feuillure où était placé le gond primitif. On peut identifier, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la porte, un niveau qui correspond à la surface du bloc à la crapaudine de fer. Enfin, à une dizaine ou une quinzaine de centimètres au-dessus de ce niveau, on a reconnu un foyer assez étendu (traces de cendre et de bois carbonisé) qui est responsable de la coloration rougeâtre prise par la surface de la couche sous-jacente, qui correspond à un sol dans une phase d'abandon de l'installation.

Conclusion. La courte campagne de 1977 conduit déjà à des conclusions intéressantes en permettant, en particulier, de restituer à partir des blocs retrouvés une construction d'une ampleur inattendue. La technique mégalithique utilisée en façade se rattache à une tradition régionale, vraisemblablement phénicienne, mais semble, en même temps, conforme, plus qu'au *Qasr*, aux habitudes grecques de l'alternance d'assises. Le décor ajoute les motifs les plus caractéristiques du *Qasr*, fauves et aigles, à une combinaison de formes décoratives empruntées à la fois à l'ordre dorique (cadre de la porte à crossettes, mutules et frise dorique) et à l'ordre ionique (corniche avec oves, perles et pirouettes, palmettes et fleurons). Ces combinaisons d'ordre semblent caractéristiques du décor architectural hellénistique dans la région. Il suffira de citer des façades de tombes rupestres hellénistiques à Pétra⁶ ou à Jérusalem⁷. La campagne de fouilles prévue pour 1978 devrait permettre de préciser ces rapprochements et de compléter la restitution de l'élévation du monument, d'étudier la structure interne d'un des pylônes et le lien entre la porte et l'enceinte dans laquelle elle s'ouvre. Elle permettra surtout d'étendre la fouille en profondeur pour tenter de préciser les conditions d'implantation du monument.

J.M. Dentzer

NOTES

1. Cette porte monumentale, qui n'a jamais cessé d'être visible, a été examinée rapidement dans les publications de M. de Saulcy, *Mémoire sur les monuments d'Aârâq el Emyr*, dans *Mémoires de l'Institut de France, Académie des Inscriptions et Belles - Lettres*, 26, 1870, p. 87, 103 - 196, pl. V; C.R. Conder, *The Survey of Eastern Palestine*, Londres, I, 1889, p. 84 avec fig.
H.C. Butler, *Publicat. Princeton University archaeological Expedition to Syria*, Div. II, sect. A, part I, p. 19-20, fig. 9.
J.-M. Etchemendy. *Le site d'Araq el-Emir en Transjordanie*, Jérusalem (1960) (mémoire dactylographié à l'Institut de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) p. 75-76.
2. E. Will, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.
3. *op cit.* note 1, p. 20, III. 10 et 11.
4. *Ibid.* p. 21, III. 12 c.
5. Je voudrais remercier ici P. Leriche qui a amicalement participé au relevé de ce sondage.
6. Combinaison d'une frise dorique avec des chapiteaux nabatéens au Deir: M. Lindner, *Petra und das Konigsreich der Nabatäer*, Nüremberg (1974), p. 140; combinaison d'une frise dorique avec une corniche ionique à denticules au Qasr Bint Firaoun: *ibid.* p. 146.
7. Par exemple *IEJ*, I (1950/51), p.100, fig. 5; p. 102, fig. 7.

